

## **Publication des résultats de l'augmentation de capital 95,3 % souscrits après la Période de souscription avec Droits d'Allocation Irréductibles**

Ce document n'est pas destiné à être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie, au Japon, en Afrique du Sud, ni à destination de ces pays ou de tout autre pays ou juridiction où cette diffusion serait interdite par la loi. D'autres restrictions s'appliquent également.

**Offre Publique de souscription de maximum 2 709 416 Nouvelles Actions  
dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire dans les  
limites du capital autorisé avec Droits d'Allocation Irréductibles pour un  
montant maximal de 83 991 896 EUR**

**95,3 % ont été souscrits après la Période de souscription avec Droits  
d'Allocation Irréductibles**

**Lancement du placement privé**

**Anvers, Belgique – 20 juin 2017 – Xior Student Housing SA annonce les résultats de l'augmentation de capital en numéraire après clôture de la Période de souscription avec Droits d'Allocation Irréductibles.**

Au cours de la Période de souscription avec Droits d'Allocation Irréductibles, clôturée le 19 juin 2017, 2.583.218 Nouvelles Actions ont été souscrites, soit 95,3 % du nombre total de Nouvelles Actions offertes.

Les 252.397 Droits d'Allocation Irréductibles, représentés par le coupon n° 3, non exercés à la clôture de la Période de souscription, seront vendus dans le cadre du placement privé accéléré exonéré avec composition d'un carnet d'ordres, tel que décrit au point 6.3.1 de la Note d'Opération. Cette vente suivra immédiatement la publication du présent communiqué de presse. Les acheteurs de Scrips devront souscrire aux Nouvelles Actions encore disponibles au même prix et dans la même proportion que pour la souscription par exercice des Droits d'Allocation Irréductibles, à savoir 1 Nouvelle Action (à 31,00 EUR par Nouvelle Action) pour 2 Droits d'Allocation Irréductibles (sous la forme de Scrips). Le produit net de la vente de ces Scrips (le « Montant excédentaire ») sera payé sur présentation du coupon n° 3, en principe à partir du 27 juin 2017. Si le produit net par Script est inférieur à 0,01 EUR, il ne sera pas payé aux détenteurs des Droits d'Allocation Irréductibles non exercés, mais transféré à la Société.

Le résultat des souscriptions aux Nouvelles Actions résultant de l'exercice des Scrips et le Montant Excédentaire qui revient aux détenteurs de Droits d'Allocation Irréductibles non exercés, si le produit net par Scrip s'élève à 0,01 EUR ou plus, devrait être publié le 20 juin 2017 par communiqué de presse après la clôture du placement privé des Scrips.

20 juin 2017 – 10 h 45 (HEC)

Informations réglementées – Informations privilégiées

Le paiement et la livraison des Nouvelles Actions aura lieu le 22 juin 2017. Les Nouvelles Actions seront en principe admises à la négociation sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles à partir de cette même date.

La négociation des Actions de la Société sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles a été suspendue en ce jour, le 20 juin 2017, à la demande de la Société, à partir de l'ouverture de la bourse, et ce jusqu'au moment de la publication du communiqué de presse sur les résultats de l'Offre (donc à l'inclusion des résultats du placement privé des Scrips), qui sera publié plus tard dans la journée sur le site Internet de la Société et via la presse.

\*\*\*\*\*

**ING Belgique et la Banque Degroof Petercam ont été désignées en tant que Joint Global Coordinators et Joint Bookrunners ; KBC Securities et Kempen & Co interviennent en tant que Co-Managers.**

---

**Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :**

**Xior Student Housing SA**  
Mechelsesteenweg 34, boîte 108  
2018 Anvers  
[www.xior.be](http://www.xior.be)

**Christian Teunissen, CEO**  
T +32 3 257 04 89

**Frederik Snaeuwaert, CFO**  
T +32 3 257 04 89

---

#### **À propos de Xior Student Housing**

---

Xior Student Housing NV est la première SIR publique belge spécialisée dans le segment du logement étudiant en Belgique et aux Pays-Bas. Dans cette catégorie, Xior Student Housing propose une grande diversité d'immeubles, allant de chambres avec espaces communs à des studios entièrement équipés, en passant par des chambres avec sanitaires privatifs. En sa qualité de propriétaire et d'exploitant, Xior Student Housing se constitue depuis 2007 un portefeuille de logements qualitatifs et fiables qu'elle destine aux étudiants à la recherche d'un endroit idéal pour étudier, habiter et vivre. Un kot avec ce petit plus qui permettra à chaque étudiant de se sentir chez lui.

Xior Student Housing est agréée en tant que SIR publique de droit belge depuis le 24 novembre 2015. Les actions de Xior Student Housing sont cotées sur Euronext Bruxelles (XIOR) depuis le 11 décembre 2015. Au 31 mars 2017, Xior Student Housing détient un portefeuille immobilier d'une valeur approximative de 289 millions EUR. Vous trouverez plus d'informations sur [www.xior.be](http://www.xior.be).

**Xior Student Housing NV, SIR publique de droit belge (BE-REIT)**  
Mechelsesteenweg 34, boîte 108, 2018 Anvers  
BE 0547.972.794 (RPM Anvers, section Anvers)